

Compte Rendu Succinct

Séance du 19 octobre 2010

L'an deux mille dix et le 19 octobre à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BRENOT Lucien, Maire.

Étaient présents : M. BRENOT Lucien - M. ROTGER Michel - Mme FRANÇOIS Elisabeth - M. DUPONT Gérard - M. THENET Jean-Pierre - Mme CARAVEL Pascale - M. LEROY Pierre - Mme TERRIER Marie-Claire - Mme BEAUDOUVI Anne-Marie - M. LUPI Christian - M. LAFFONT Jean-Paul - Mme PUSSET Lucienne - Mme LABIE Geneviève - M. CHAMBIN Daniel - Mme AUBERTIN Annie - M. ROBEIN Denis - M. CADOUOT Christian - M. CAMBAZARD Nicolas - Melle FEVRE Déborah - Melle IGOLEN Marie - Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis - Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia.

Absents excusés :

Mme BROUSSE Patricia - M. RUET Guillaume - Melle BORSATO Louise - Melle BOUTEILLE Isabelle

Absents excusés représentés :

Melle OUARTI Farah (pouvoir à Melle IGOLEN Marie) - M. MILLET Gérald (pouvoir à M. ROTGER Michel)

A été nommée secrétaire : Melle IGOLEN Marie

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à 22 voix pour et 7 contre (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis - Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia)

Lors de sa séance du 19 octobre 2010, le conseil municipal :

DECIDE à l'UNANIMITE de verser la somme de 2 144, 00 € à l'Association de Gestion et de Développement du Centre de Formation d'Apprentis La Noue à LONGVIC

DECIDE à l'UNANIMITE de renouveler son adhésion à la Mission Locale de l'Agglomération Dijonnaise

ACCEPTE à l'UNANIMITE de fixer le montant des participations des convives au repas lors de la fête de fin d'année en faveur des personnes âgées le 11 décembre 2010 au Polygone.

SOLLICITE l'aide financière auprès de la CAF pour l'achat du logiciel CONCERTO de chez ARPEGE.

EMET à 21 voix pour, 7 contre (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis - Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia), et 1 abstention (Melle FEVRE Déborah) un avis favorable à l'acquisition de la parcelle cadastrée section ZB n°133 située en partie nord de la ZAC 6NA.

ADOPTE à 28 voix pour et 1 abstention (Monsieur Gauthier) le projet pour la rénovation du bassin extérieur de la piscine municipale par l'installation d'un bassin en INOX ainsi que les raccordements, la réfection et l'agrandissement des plages, la réfection des gradins et la reprise des clôtures.

APPROUVE à l'UNANIMITE la création d'un syndicat intercommunal s'étendant sur l'ensemble de la partie aval du bassin versant de la Tille, dénommé « Syndicat Intercommunal du bassin versant de la Tille, de la Norge et de l'Arnison » ou « SITNA » et la dissolution du syndicat intercommunal d'aménagement de la Norge.

DECIDE à l'UNANIMITE du retrait de la commune du Syndicat d'Electrification et de Réseaux téléphoniques de Plombières-Les-Dijon et de l'adhésion au SICECO.

PREND NOTE du rapport d'activité 2009 du Syndicat Intercommunal d'Électrification et de Réseaux Téléphoniques de PLOMBIERES LES DIJON.

PREND CONNAISSANCE du rapport annuel 2009 de la Communauté de l'Agglomération du Grand Dijon

Fait à Chevigny Saint Sauveur, le 22 octobre 2010

Le maire,

L. BRENOT

NB : le compte rendu intégral de toutes les séances du conseil municipal est tenu à la disposition du public en Mairie.

